

## ORGANISATION DES TESTS DE NATATION 2018

Tous les élèves de 6<sup>ème</sup> du collège vont passer entre le Jeudi 13 Septembre 2018 et le Mardi 18 Septembre 2018 un test de natation intitulé le « savoir nager ».

Après cette séance, les élèves qui ont des difficultés en natation iront à la piscine jusqu'à l'obtention du test (sur le créneau natation de la classe).

Pour les autres élèves le cycle de natation débutera selon la programmation (page 14 du carnet).

Se munir le jour du test d'un bonnet (obligatoire) et d'une paire de lunettes.

<i>Jour de passage du test en fonction des classes</i>			
Jeudi 13/09	Vendredi 14/09	Lundi 17/09	Mardi 18/09
S1/S2 6F/6B	S1/S2 6D/6E	S1/S2 6A/6C	S1/S2 6I/6G

Tous les élèves qui n'ont pas réussi le test devront se rendre en natation dès la semaine d'après sur le même créneau avec ou sans la classe (se ranger avec l'autre classe si la natation n'est pas programmée tout de suite).

Début du cycle et donc de la première séance pour les « nageurs »							
6A	6B	6C	6D	6E	6F	6G	6I
Lundi 24/09	Jeudi 20/09	Lundi 21/01	Vendredi 21/09	Vendredi 25/01	Jeudi 24/01	Mardi 22/01	Mardi 25/09

### Voici les étapes du test « savoir nager » :

- ✓ À partir bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière
- ✓ se déplacer sur une distance de 3,5 mètres en direction d'un obstacle
- ✓ franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 mètre
- ✓ se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 mètres
- ✓ au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la

distance des 15 mètres

- ✓ faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale
- ✓ se déplacer sur le dos sur une distance de 15 mètres
- ✓ au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15mètres
- ✓ se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète
- ✓ se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.

L'attestation scolaire du savoir nager sera remis aux élèves qui ont réussi le test.

***Connaissances et attitudes :***

- ✓ Savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème ;
- ✓ connaître les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé.

L'Attestation Scolaire du Savoir Nager (ASSN) sera remise aux élèves qui ont réussi le test.

C'est une attestation officielle reconnue au-delà de l'école pour la pratique des activités nautiques